44èmes Assises Nationales du CNAEMO

CARREFOUR NATIONAL DE L'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

Programme

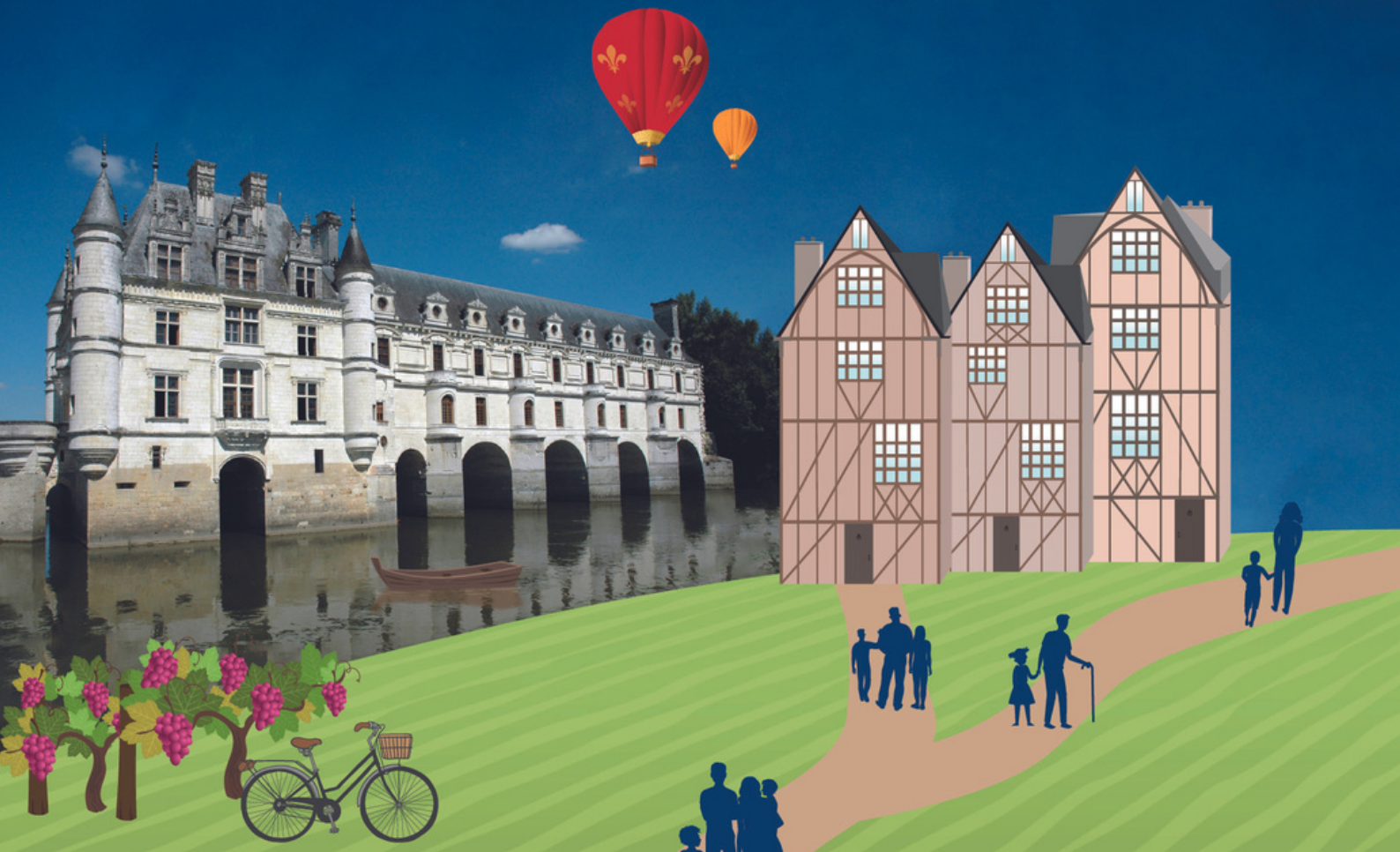

Parentalités et protection de l'enfance, entre croisement et opposition

Joué-lès-Tours
27, 28, 29 mars 2024
Espace Malraux

www.cnaemo.com

© CNAEMO -2024 - Image Freepik

MOTS DES OFFICIELS

Céline MONS, Présidente du CNAEMO

Chers adhérents du CNAEMO, acteurs de la protection de l'enfance en général et professionnels du milieu ouvert en particulier,
Chers partenaires et congressistes,
Chers membres du Conseil d'Administration et Délégués Régionaux,

C'est avec un immense plaisir que je vais présider pour la première fois nos Assises Nationales, événement incontournable du champ de la protection de l'enfance.

Tous les ans et depuis plusieurs années, le succès et la fréquentation de celles-ci ne faiblissent pas, bien au contraire.
Les différents thèmes abordés chaque année suscitent un intérêt collectif jamais démenti, ce qui est un véritable encouragement pour notre mouvement et l'intérêt que vous lui portez.

Après des sujets aussi emblématiques que « le pouvoir d'agir des personnes accompagnées », « la protection de l'enfance et handicap : une double vulnérabilité » ou encore « les violences intrafamiliales : la libération de la parole », le CNAEMO a souhaité, pour 2024, réfléchir au concept de parentalité, toutes les parentalités, en proposant d'en décliner différentes facettes à travers trois jours denses et que nous espérons riches : « parentalités et protection de l'enfance, entre croisement et opposition ».
Cette thématique renvoie indéniablement à nos propres représentations, à l'idée que l'on se fait de la famille et de la définition que chacun donne au mot « parentalité ».
Cette notion, utilisée fréquemment, faisant quasiment partie du langage courant, nous invite aujourd'hui à lui porter une attention toute particulière.

En proposant à travers ces temps d'échanges et de réflexions, des interventions variées et complémentaires, des regards et visions croisés, à travers le prisme de la protection de l'enfance, le CNAEMO poursuit son action envers l'enfant, dans un souci permanent de répondre à ses besoins fondamentaux.

Cette année, nos Assises ont lieu à Joué-les-Tours. Et c'est avec le concours de la Délégation Régionale Centre, que la ville a été retenue pour évoquer cette thématique de la parentalité, au cœur des préoccupations des professionnels, dans un contexte sociétal parfois anxiogène, où la définition même de la famille n'a cessé d'évoluer.

Le CNAEMO, en tant qu'acteur impliqué en protection de l'enfance, est pour tous un lieu d'échanges, de transmission de savoir, une véritable force de proposition, habité d'une dynamique constructive largement alimentée par de nombreuses contributions.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des élus locaux et nationaux, toutes les institutions, les unions, fédérations impliquées dans l'organisation de nos Assises : les associations locales de protection de l'enfance telles que la Sauvegarde 37, porteuse de projet, mais également les Apprentis d'Auteuil, l'ACESM Loir et Cher, l'AIDAPHI, l'ADSEA 28 Touraine le Département et le Groupe SOS.

Je salue particulièrement les Délégués Régionaux, les administrateurs, les membres des commissions et les professionnels du siège, sans oublier les villes de Joué-les-Tours et Tours, le Conseil Départemental ainsi que l'ensemble de nos partenaires du CNAEMO : les ASH, Harmonie Mutuelle, Direction(s), Interconsult, la CNAPE, Autonomii, SILAO, France Enfance Protégée, CIThéA.

Je vous souhaite de très belles assises 2024, nourries, fructueuses et conviviales.

Annie LAURENCIN,
Adjointe déléguée aux Solidarités, à la Parentalité et à la Réussite éducative, Mairie de Joué-lès-TOURS

C’est avec une grande fierté que je vous accueille aujourd’hui à Joué-lès-Tours, pour ces 44èmes Assises Nationale, cruciales pour l’action éducative en milieu ouvert. En tant que Maire de notre ville, je suis profondément engagé dans la promotion du bien-être des enfants et des familles, et je suis convaincu que les échanges et les réflexions que nous allons partager au cours des jours suivants seront d’une importance capitale pour notre société.

Le thème de cette année, « Parentalité et protection de l’enfance, entre croisement et opposition », est d’une actualité brûlante. Nous sommes confrontés à des défis sans précédent en matière de parentalité et de protection de nos enfants, et il est essentiel que nous travaillions ensemble pour trouver des solutions innovantes et efficaces.

À Joué-lès-Tours, nous croyons fermement en la force de la collaboration et de la solidarité. Nous savons que la protection de l’enfance ne peut être efficace que si elle est abordée de manière intégrale, en tenant compte des besoins des enfants, des familles, des professionnels de l’éducation, et des acteurs dans son ensemble.

Au cours de ces trois journées intenses, je vous encourage à échanger vos idées, vos expériences et vos bonnes pratiques. Ensemble, nous pouvons identifier les meilleures stratégies pour soutenir les parents, renforcer les liens familiaux et protéger nos enfants les plus vulnérables.

L’Espace Malraux de Joué-lès-Tours offre un cadre propice à ces échanges, et j’espère que vous profiterez pleinement de cette opportunité pour tisser des liens durables et construire un avenir meilleur pour nos enfants.

Je vous souhaite à tous un excellent séjour parmi nous, riche en découvertes et en inspirations. Ensemble, relevons le défi de la parentalité et de la protection de l’enfance, avec détermination, compassion et solidarité.

Bienvenue à Joué-lès-Tours.

Franck Gagnaire, Adjoint au Maire de Tours en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la vie étudiante

L'une des orientations prioritaires de la municipalité présentée dans le Schéma Directeur Petite Enfance 2023/2026 concerne l'implication des familles dans la communauté éducative et le développement des actions d'accompagnement à la parentalité. Elle se développe dans les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant de la ville, sous forme d'ateliers parents/enfants, de conseils des parents ou bien de cafés des parents. L'éveil à la culture et à la nature tient également une place importante dans l'accompagnement à la parentalité à travers la proposition d'ateliers parents/enfants autour du livre, de la musique, de sorties aux musées, de spectacles, d'ateliers jardinage etc…)

Cette dynamique de soutien à la parentalité s'inscrit dans le contexte plus large de renouvellement et de co-construction de la Convention Territoriale Globale 2024/2027, entre la Ville, la CAF, et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire ; le contrat Ville ou le Projet Éducatif de Territoire qui est également en cours d'élaboration (finalisation été 2024) et qui permettra de relier les politiques publiques de la petite enfance, de l'éducation et de la jeunesse ainsi que les acteurs éducatifs au sens large dans une démarche partenariale.

Les actions d'accompagnement à la parentalité sont de plus renforcées localement par les dispositifs suivants :

- La Ludothèque municipale est implantée dans le quartier de la Rotonde. C'est un lieu d'accompagnement parental s'appuyant sur la thématique du jeu. Elle accueille gratuitement les enfants de la naissance à 7 ans et leurs parents, et favorise la mixité sociale et culturelle. La ludothèque articule – dans ses locaux et hors-les-murs - ses interventions avec de multiples partenaires institutionnels et associatifs : bibliothèques, crèches municipales et associatives, écoles maternelles, Maison Départementale de la Solidarité, Relais Petite Enfance et assistantes maternelles.
- La Ville compte 5 lieux d'accueil enfants/parents (LAEP). Ce sont des espaces de rencontres, d'échanges et de jeux, où parents et enfants peuvent prendre du temps ensemble. Ils peuvent échanger avec des professionnel(le)s, rencontrer d'autres parents ou permettre à leurs enfants d'être en contact avec d'autres et de les préparer à la vie en collectivité. Un 6ème LAEP itinérant a été ouvert en 2023, dans une démarche d'aller-vers et de mixité sociale, accueillant des familles primo-arrivantes et réfugiées dans des espaces adaptés comme l'Accueil Familles, la Nuitée de l'association Emergence, le foyer Albert Camus de l'association Entraide et Solidarité, ou bien encore l' Interm'Aide .
- Enfin, dans le contexte de renouvellement de la Convention Territoriale Globale, la Ville a répondu en août 2023 à un appel à projet du Fonds d'Innovation Petite Enfance visant, dans le cadre de la stratégie Premiers Pas, à soutenir des projets innovants et inspirants qui renouvellent le cadre d'intervention des modes d'accueil de la petite enfance. Sur le périmètre du quartier Sanitas-Rotonde, ce projet partenarial (Ville/CAF/Cité Educative/DDETS) coordonné par le centre social Pluriel(le)s, consiste à construire une offre d'accueil hybride et expérimentale pour les enfants âgés de 2 à 3 ans ne fréquentant pas les structures d'accueil collectif, en proposant un parcours d'activités socio-éducatives visant l'éveil et la socialisation. Ces enfants, non scolarisés et non accueillis dans les structures petite enfance, pourront donc bénéficier d'activités ludiques d'éveil et de découvertes diversifiées, dans une démarche forte d'« aller vers » et de soutien à la fonction parentale. Ces temps parents-enfants seront complétés de temps spécifiques dédiés aux parents, afin de travailler la séparation par une transition progressive avant l'entrée à l'école maternelle.

Tous ces dispositifs contribuent à soutenir les parents dans leur fonction parentale en prenant en compte la diversité mais aussi dans un esprit d'écoute, d'entraide et d'échanges entre parents.

Valérie JABOT,
Vice présidente du Conseil Départemental d'Indre et Loire, chargée de la prévention et de la protection de l'enfance

PROTÉGER L'ENFANT, ACCOMPAGNER SA FAMILLE

Parmi toutes les missions du Département, chef de file des solidarités, l'une des plus essentielles et des plus sensibles est sans nul doute la prévention de la maltraitance et la protection de l'enfance.

Dans un contexte sociétal où les difficultés sociales touchent un nombre croissant de Tourangeaux, notre collectivité agit au quotidien afin de prévenir les difficultés des familles, les accompagner, protéger les enfants et leur offrir les conditions nécessaires à leur sécurité et leur épanouissement

Près de 1 814 mineurs et jeunes majeurs étaient ainsi protégés fin 2023 et ce sont plus de 100 M€ qui seront consacrés en 2024 à cette politique incontournable. Un budget conséquent, en constante augmentation qui traduit notre volonté à répondre à l'évolution croissante des besoins, qui touche l'Indre-et-Loire comme tous les autres départements.

Agir au plus tôt dès qu'un risque de danger est repéré, accompagner les parents dans l'éducation de leur enfant en assurant la protection de celui-ci, sont des ambitions affirmées par le Département. Elles s'appuient sur un repérage et une prévention renforcée : information, conseil, accompagnement, soutien quand le cadre parental se fragilise, tiennent ainsi une place centrale dans notre action… afin que les placements hors de la famille ne soient que le dernier recours d'un parcours gradué.

C'est pourquoi je suis très heureuse d'accueillir le CNAEMO en Indre et Loire pour son 44ème congrès. Cette rencontre nous permettra de mener une réflexion collective de qualité, de renforcer les liens pour de construire ensemble une société plus juste, permettant la réussite de tous.

Pierre MABIRE, Président de la Sauvegarde 37

Mesdames,
Messieurs,
Chers congressistes,

C'est avec grand plaisir que j'ai l'honneur en qualité de président de la Sauvegarde 37 d'ouvrir les 44ème assises du CNAEMO au sein de l'espace Malraux, dans cette belle ville de Joué-Lès-Tours située au cœur de la Métropole Tours Val de Loire.
Au nom de la Sauvegarde 37 et des associations co-organisatrices l'ACESM, l'ADSEA 28, l'AIDAPHI, Les Apprentis d'Auteuil et le Groupe SOS jeunesse, je voudrais remercier toutes celles et ceux qui ont donné du temps pour l'organisation de ces journées, qui nous l'espérons seront riches d'apports, de rencontres et d'interconnaissances au profit de notre ambition commune : la protection des enfants en danger et la promotion de leurs familles.
La thématique retenue : « Parentalités et protection de l'enfance entre croisement et opposition » s'inscrit dans les grandes évolutions de notre secteur et plus particulièrement la reconnaissance des personnes bénéficiaires et l'activation de leur pouvoir d'agir.
C'est un sujet qui appelle dans le secteur de la protection de l'enfance, deux courants idéologiques qui s'opposent sans le dire : les défenseurs de l'intérêt supérieur de l'enfant et les défenseurs des droits des parents, les pro ou les contre familialistes, ceux qui sont contre le maintien du lien à tout prix et ceux qui portent la prise en compte des besoins des parents pour garantir la protection de l'enfant.
Cet antagonisme est basé sur la construction historique de la protection de l'enfance, centrée sur l'enfant et l'éloignement des familles jugées carencées. Il repose également sur les principes qui fondent notre système de protection, plus précisément celui qui tend à privilégier la protection au détriment de la reconnaissance.
Pourtant à l'exception des situations dramatiques d'abus sexuels, de violences graves, les parents conservent leur autorité parentale. Ils sont donc présents dans le quotidien de leurs enfants et souvent confrontés à des situations de précarité économique, culturelle et sociale qui impactent l'exercice de leur fonction parentale.
En ce sens, il n'est pas impossible dans nos accompagnements de se centrer sur les besoins, l'intérêt de l'enfant et d'accompagner les parents en même temps. L'éducation, l'avenir des enfants renvoie à une responsabilité collective impliquant un travail commun et partagé entre parents et professionnels. Dans cette conception, le travail social pourrait autant assurer protection aux membres de la famille qui en ont peu et les aider, comme le propose Serge Paugam, à retrouver confiance en eux et à se sentir utiles aux autres et à la société.
Ces assises nous permettront de réfléchir sur ces enjeux, de partager nos conceptions, savoirs et pratiques professionnels au cœur de nos missions.

Merci à tous pour votre présence.

DÉLÉGATION RÉGIONALE DU CENTRE

L'année 2023 a été consacrée à la préparation des Assises 2024, aussi, le groupe régional a été mis en « standby » au profit du Groupe d'Organisation des Assises. L'ensemble des membres de la vie régionale participe à l'organisation de cet évènement. D'autres professionnels issus de l'ensemble des départements de la région centre sont venus renforcer ce GOA dont l'effectif oscille entre 45 et 50 professionnels représentants l'ensemble des catégories professionnelles (directeur/trices, Chefs/cheffes de services, psychologues, éducateurs/trices spécialisé/ées, Assistantes de services social, Moniteurs/trices éducateur/trices, TISF, CESF, Secrétaires). En dehors de ce temps spécifique qu'est la préparation des assises, le groupe régional Centre rassemble une quinzaine de professionnels venant de services répartis sur 4 départements (Loir-et-Cher (41), Loiret (45), Eure-et-Loire (28) et Indre-et-Loire (37)). Il est majoritairement composé de travailleurs sociaux mais reste ouvert à toutes catégories professionnelles ainsi qu'à l'ensemble des services de milieu ouvert de la région.
Les associations représentées actuellement sont :
La Sauvegarde 37, l'ADSEA 28, l'ACESM 41, l'AIDAPHI, les Apprentis d'Auteuil d'Indre-et-Loire, le Conseil départemental 37 – Pôle Enfance Prévention.
Nos réunions ont lieu une fois tous les deux mois. À tour de rôle, chaque service représenté accueille le groupe dans ses locaux. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur nos pratiques professionnelles et d'en mesurer les similitudes et les différences. Nos réflexions et échanges concernant, nos réalités de terrain, la mise en œuvre des politiques publiques dans chaque département, le fonctionnement de nos associations ou les projets en cours nous permettent un enrichissement mutuel.
À l'issue de ces assises, nous espérons que d'autres professionnels, d'autres associations et d'autres départements rejoindront notre groupe. Pour ce faire n'hésitez pas à vous inscrire sur le listing se trouvant au stand du CNAEMO ou à nous contacter :

Magali ALIX : 07.88.00.68.42
Nathalie BOURBON: 06.25.79.33.67

GROUPE D'ORGANISATION DES ASSISES

Le portage par la Sauvegarde 37 de l'organisation de ces 44èmes Assises du CNAEMO s'est construit dans une dynamique régionale : 45 professionnels (travailleurs sociaux, secrétaires, psychologues, chefs de service, directeurs) d'associations de la Région Centre Val-de-Loire, agissant dans le champ de la Protection de l'Enfance, par l'exercice de mesures de Milieu Ouvert, constituent, depuis 15 mois, le GOA du Centre (Groupe Organisant des Assises).
Nous saluons la grande mobilisation des membres de ce collectif interdépartemental, qui se sont investis pour organiser cet évènement : Merci !

L'ESPACE MALRAUX - L'ESPACE INTÉRIEUR

Sanitaires

Escaliers pour accéder au bas de l'auditorium

Accueil & badges

Entrées de l'auditorium

Vestiaire à bagages

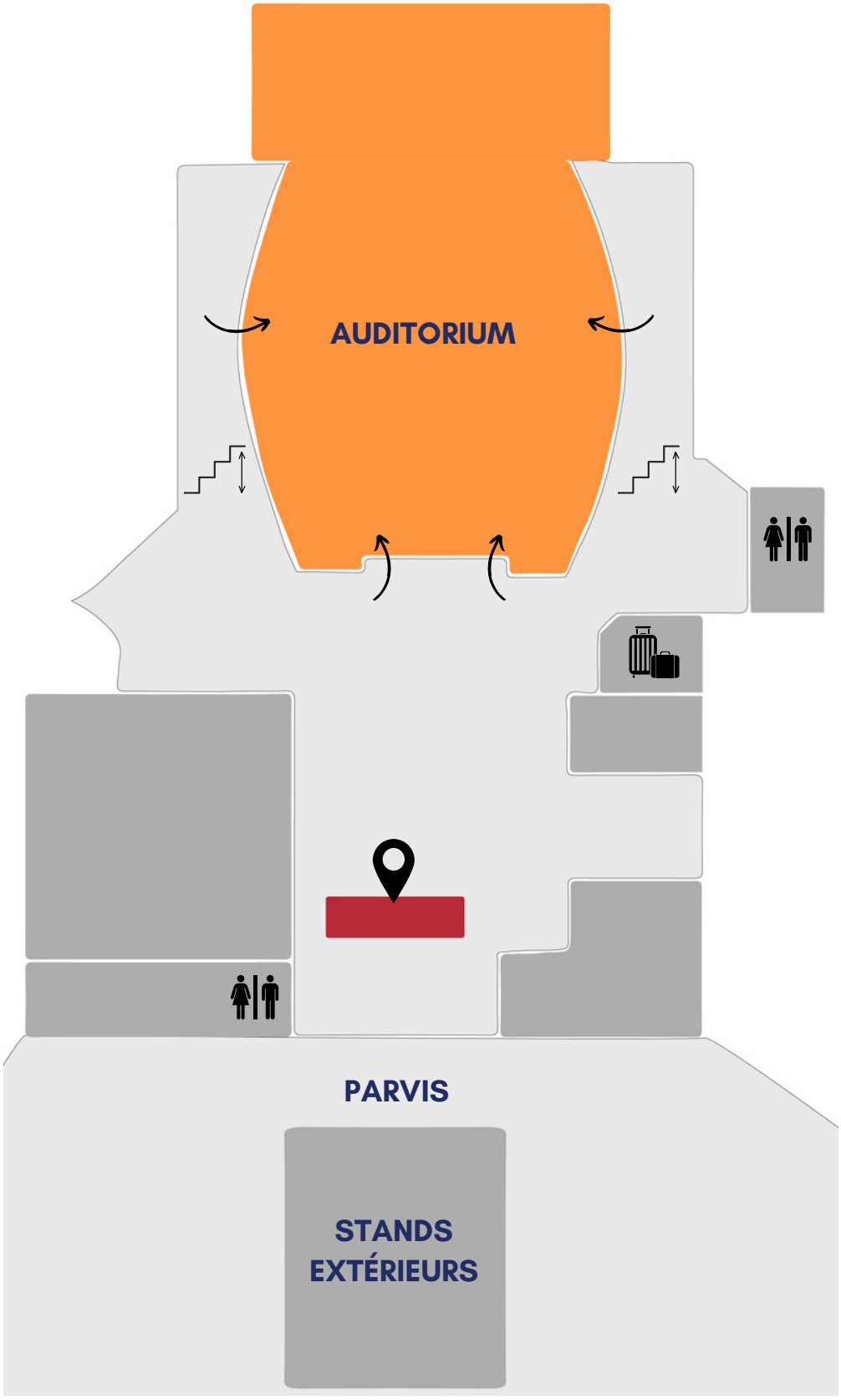

L'ESPACE MALRAUX - L'EXTÉRIEUR

L'Espace Malraux, une salle de conférence dans un environnement bucolique.
La salle donne un accès direct à un grand parc et à un lac pour vous permettre des temps de respiration et de détente sur les pauses méridiennes.

VENIR EN TRANSPORT EN COMMUN

DEPUIS LE CENTRE-VILLE DE TOURS

Des navettes effectueront des trajets entre l'arrêt de tramway "République" et l'espace Malraux.

La navette attendra les congressistes à la gare de Joué - lès - Tours, à 5 minutes à pied (350 mètres) de l'arrêt de tramway "République".

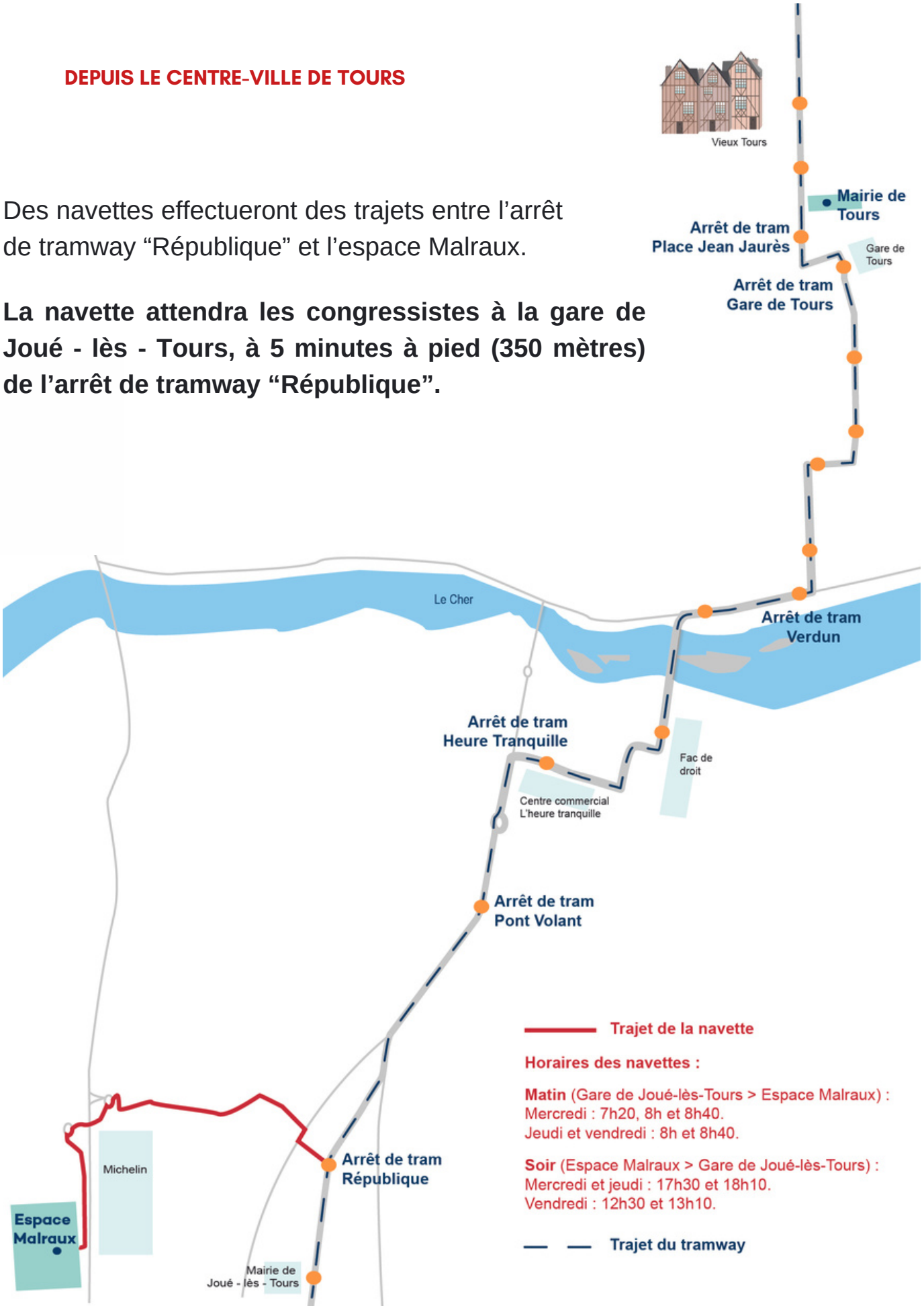

REJOINDRE LA NAVETTE

Trajet du tramway

Trajet à faire à pied (350m)

Ligne de chemin de fer

Gare de Joué - lès - Tours :
rue Béguine, 37300 Joué - lès - Tours

" Parentalités et protection de l'enfance, entre croisement et opposition "

La famille c'est ce qui fait que l'on tient ensemble » selon Pierre VERDIER.

La parentalité, néologisme introduit par le psychiatre Paul-Claude RACAMIER dans les années 1960 et utilisé désormais dans le langage courant, est un concept qui peut recouper différentes définitions selon le champ dans lequel il est utilisé (psychologique, sociologique, éducatif, juridique, politique …). Elle conditionne et est conditionnée par les sociétés de tout temps.

La considération de la parentalité dans le développement de l'enfant est au cœur des valeurs du CNAEMO. Si dans le champ de la protection de l'enfance, ce concept nous semble familier, il nous parait important, à l'occasion de ces 44èmes assises, de nous pencher sur cette notion, pièce maîtresse de la famille.

Qu'est-ce que la parentalité ? Est-ce complémentaire, identique ou différent qu'être parent ? Qu'est-ce qui nous fait parent ? Quels liens faire entre la société avec son regard public, et le vécu de chacun ? La parentalité est l'affaire de tous, croisant la dimension personnelle et professionnelle.

Que serait une parentalité « idéale », une parentalité « défaillante » ? Où sont les limites entre le « fonctionnel » et « dysfonctionnel », « maltraitant » et «bien traitant », le « juste » équilibre entre ressources et fragilités ? Cette fonction parentale peut-elle être déléguée ?

Au fil de l'évolution des politiques sociales, nos interventions centrées sur «l'enfant à protéger » se sont peu à peu élargies à l'accompagnement de chacun des parents dans sa fonction parentale.
Il semble désormais acquis, au niveau sociétal, que le travail autour de la parentalité doit être une des composantes essentielles en protection de l'enfance. Qu'en est-il dans nos pratiques ? La recherche de l'implication des parents est-elle systématique et admise par tous ? Quels en sont les enjeux et les limites ? Si tous les parents du monde exerçaient une parentalité «parfaite», cela reviendrait-il à dire que plus aucun enfant ne serait en souffrance ni ne manifesterait aucun signe d'agitation ou de mal-être ?

Certains collectifs de personnes concernées par les dispositifs de protection de l'enfance soulignent que le maintien du lien « à tout prix » avec leurs parents a pu être source de souffrances.
Les démonstrations écrites de conférences familiales précisent que la « clé » ne se trouve pas toujours dans la cellule familiale directe. Les évolutions politiques affirment ce mouvement en recommandant, dans nos pratiques, l'évaluation systématique de l'environnement familial.

Pour finir, que dire de la « parentalité du futur » ? Quelles réflexions de « l'ici et le maintenant » façonnent le « demain » ?

Ces assises 2024 nous permettront de nous réinterroger sur nos représentations, de bousculer nos idées préconçues et de mettre en commun les valeurs que nous souhaitons défendre, en considérant les aspects historiques, sociologiques, psychologiques et politiques de ce concept, ainsi qu'en partageant les expériences de terrain ici et ailleurs. Souhaitons que chacun puisse y trouver une complexité et un espace de réflexion, là où nous avions peut-être l'illusion de maîtriser le sujet ...

08h00 : Accueil des congressistes

09h05 : Discours Officiels :

- **Céline JAMET MONS**, *Présidente du CNAEMO*
- **Annie LAURENCIN,** *Adjointe au maire de Joué-lès-Tours, déléguée aux Solidarités, à la Parentalité et à la Réussite éducative*
- **Franck GAGNAIRE,** *Adjoint au Maire de Tours en charge de l'éducation, de la petite enfance et de la vie étudiante*
- **Valérie JABOT,** *Vice présidente du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, chargée de la prévention et de la protection de l'enfance*
- **Pierre MABIRE,** *Président de la Sauvegarde 37*

10h15 : Position du CNAEMO

Bertrand DERIC, *Administrateur et Trésorier au CNAEMO*

10h20 : Animation

Micro-trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

10h25 : Parentalité : une conception et un processus individuel

Quand des humains aident des humains ! Quel poids de nos représentations dans l'accompagnement des familles ?

Les travailleurs sociaux arrivent dans la rencontre avec leur vécu, leurs valeurs et leurs idéologies. Ceux-ci influencent tout au long de leur vie le rapport au monde, à autrui et à soi.

Mais comment cette subjectivité s'exprime-t-elle dans le travail auprès des familles ?

Lorsque la réalité de la famille fait effraction aux représentations des professionnels, il paraît nécessaire d'apporter un regard sur ses propres concepts pour construire une posture professionnelle.

Quand la pratique d'une parentalité bouscule : la colère, le rejet, la tristesse… peuvent gagner le professionnel. Comment transformer cette déstabilisation en un outil ? Entre compensation et empathie.

Dans un but commun de protection de l'enfant, l'art du travail social autour de la parentalité, reviendrait à permettre la création de l'articulation des 3 sphères :

• Celle de la construction de la famille,
• Celle de la construction personnelle des travailleurs sociaux,
• Celle de la construction professionnelle des travailleurs sociaux.

Guy HARDY, *Assistant social, formateur en approche systémique et en PNL, membre de l'Association Européenne des thérapeutes familiaux*

11h20 : Pause

11h30 : Parentalité à travers le prisme de la temporalité

Comment sommes-nous arrivés à la Parentalité d'aujourd'hui ?

À travers les évolutions politiques, sociologiques et culturelles, nous pouvons observer une place et une pratique de la parentalité en perpétuelle mouvance.

Alors que les missions étaient scindées en fonction des rôles entre père et mère, un ajustement semble s'être installé en faveur d'une parentalité où les fonctions se croisent.

D'une parentalité archaïque à l'émergence d'une parentalité contemporaine, quel poids de l'histoire sur le modelage de la parentalité ?

Nous pouvons penser que les événements historiques ont contribué à une modification du système éducatif, influençant de facto la parentalité. Les périodes de crises politiques, économiques et sociales… ont pu malmener l'exercice de la parentalité.

De cette réalité-là, quelles autres parentalités et politiques d'accompagnement nous attendent dans le futur ?

Boris CYRULNIK, *Médecin neuropsychiatre et psychanalyste*

12h30 : Repas

14h00 : Animation

Micro-trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

14h05 : Investissement social ou investissement parental : comment au mieux soutenir les parents

L'adoption de mesures de soutien à la parentalité en France dans les années 1990 fait écho à des dispositions analogues dans de nombreux pays du monde. Le décideur public entend accompagner les parents dans leur rôle et garantir ainsi au mieux le bien-être et les performances des nouvelles générations. Malgré le recours à un néologisme (parentalité, parenting en anglais), cette politique émergente s'inscrit dans le temps long et trouve nombre de ses bases dans les mesures d'éducation des mères ou d'accompagnement du travail maternel depuis le début du 20e siècle. Pour saisir l'étape dans laquelle nous nous trouvons et les choix contemporains, il est important de rappeler cette genèse et de retracer les arguments, les idées, théories et controverses qui jalonnent cette histoire. La focalisation de l'attention sur les 1000 premiers jours de l'enfance, le recours à des interventions précoces et l'usage politique de certains résultats des neurosciences font désormais partie du décor de ces discussions. En mettant l'accent sur la parentalité, qu'elle soit positive ou intensive, certains acteurs de ce champ préconisent un investissement parental, sans tenir compte que l'accompagnement des parents doit surtout se préoccuper des inégalités de la condition parentale contemporaine, qui nécessiteraient un investissement social.

Claude MARTIN, *Sociologue et directeur de recherche au CNRS*

15h10 : Animation

Compagnie "Les trois casquettes"

15h30 : Pause

15h45 : Animation

Micro-trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

15h50 : Évolution du droit et autorité parentale

En matière de droit, au fil des années, une définition de la famille a pu être dégagée et définie comme « un groupe de personnes unies entre elles par des liens fondés sur le mariage et la filiation ». Longtemps exclusivement fondée sur le mariage et l'autorité du mari, elle prend aujourd'hui plusieurs formes : biologique, adoptive, monoparentale, homoparentale, recomposée, etc. Ainsi, il existe bien un droit de la famille dont les mouvements, les changements et les mutations sont corrélés à l'évolution de la société. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Est-il possible de penser l'évolution du droit autrement que comme une adaptation au fait social ? Le droit de l'enfant, marqué antérieurement par un mécanisme hiérarchique, induisant une forme de subordination de l'enfant à ses parents, a évolué vers la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant. Enfin, le droit de la famille fait la distinction entre parenté et parentalité, entre celui que le droit désigne en tant que parent et celui qui se voit déléguer les attributs nécessaires à l'éducation de l'enfant. Comment s'articulent ces nouveaux droits avec les droits de l'enfant ? Comment favoriser l'exercice de l'autorité parentale en protection de l'enfance ? Comment l'accompagner quand celle-ci est partiellement déléguée ?

Magali FOUGERE-RICAUD, *Magistrate, chargée de mission auprès de l'ONPE*

16h50 : Vie du CNAEMO

Présentation de la Vie Régionale du CNAEMO

17h20 : Animation

Micro - trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

17h30 : Clôture

8h30 : Ouverture des portes

9h00 : Position du CNAEMO

Jérémy MODARELLI, *Administrateur au CNAEMO.*

9h10 : Animation

APSER

9h20 : Le tétris des parentalités d'aujourd'hui

Lors de cette intervention, la singularité est à l'honneur. La famille est un tout formé de plusieurs personnes. En filigrane des différentes évolutions, nous pouvons voir émerger et s'affirmer de nouvelles identités, de nouvelles définitions de la famille. Les familles sont monoparentales, polyparentales, composées, décomposées, recomposées, homoparentales, migrantes, familles adoptantes, familles PMA, le chemin du faire famille et le parcours de la parentalité n'est pas toujours un « long fleuve tranquille ». Mais cette singularité fait aussi le charme et l'identité plurielle des familles, elle construit le mythe, l'idéologie de ce système qui est notre premier lieu de relation. Entre parentalités et conjugalités contemporaines, les couples se trouvent dans des exigences nouvelles et quelquefois déstabilisantes. Les familles sont en mouvement, les relations sont toujours en évolution et il est important que les professionnels puissent regarder ces réalités multiples comme autant de possibilités pour l'accompagnement qui doit se co-construire de manière créative et composer avec une réalité que nous ne partageons pas toujours.

Ivy DAURE, ***Psychologue clinicienne, docteur en psychologie. Enseignante à l'Université de Bordeaux. Autrice de plusieurs livres et articles, conférencière, formatrice et superviseur d'équipe.***

10h20 : Pause

10h35 : Animation

Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

10h40 : Présentation du CORR et remise des Trophées du CNAEMO de la meilleure recherche en Protection de l'Enfance 2023.

11h15 : Animation

Micro – trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

11h20 : Les parentalités empêchées

« Naître ou ne pas naître parent », est-ce la question ? Si pour certains, cette question semble ne pas se poser, tant ce « devenir parent » leur apparaît évident, pour d'autres au contraire il s'agit d'un processus de création pouvant s'apparenter à un parcours du combattant : Faire face à l'imprévu (ou non) de la grossesse, puis à la naissance et prendre place en tant que mère ou père de cet enfant-là, peut s'avérer délicat. Lors de circonstances particulières (troubles psychiques, déficience, nature de la coparentalité…), ce parcours de construction de la parentalité n'est pas sans obstacle. Lorsque cette aventure amène à se découvrir et se confronter aux possibles et aux limites de sa propre parentalité, comment répondre aux « … conditions d'éducation et de développement physique, affectif, intellectuel et social … »* de l'enfant ? Quelles ressources (personnelles, familiales, sociales) mobiliser pour faire face, surmonter les épreuves et advenir en tant que parent? Entre maintien au domicile, co-construction d'un environnement à partir de ressources internes et externes, la balance bénéfices/risques oscille. La loi du 07 février 2022 notamment tend à privilégier les ressources familiales, lorsque cela semble possible, pour ''compenser'' certaines fragilités des fonctions parentales. Parents et professionnels auront à rechercher ensemble une « bonne » solution autour des besoins de l'enfant. Serge Escots va nous démontrer qu'en soutenant leur développement du pouvoir-être parents et en articulant les pluridisciplinarités dans nos interventions, nous pouvons appréhender autrement le processus des empêchements. À partir de l'éthique relationnelle, il va mettre en évidence les ressources et potentiels de chacun des acteurs. Un équilibre précaire à questionner en permanence. * extrait de la loi n° 2022-140 du 7 février 2022

Serge ESCOTS, ***Directeur de l'Institut d'Anthropologie Clinique, docteur en anthropologie et thérapeute familial***

12h30 : Repas

14h00 : Animation

Micro - trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

14h05 : Co – éducation et protection de l'enfance : un projet paradoxal ?

De l'amorce d'une construction, à un « rythme de croisière », en passant par des « crises », la famille ainsi que les relations intra-familiales sont en constant mouvement. A quel moment et pour quelles raisons, le travailleur social intervient ? Par qui est-il attendu ? Comment cette intervention est-elle pensée, puis actée ? Comment se met-elle en œuvre ? Quelles sont ses limites ?

L'intervention du travailleur social est une « danse » infinie qui se joue avec chaque individu. Cet accompagnement se co-construit à partir de la rencontre et des relations qui se tissent, prenant en compte la manière de chacun de se vivre et de se comprendre parent, avec ses valeurs et dans son environnement.

"Si la protection de l'enfance a pour objectif de protéger la dignité des enfants, "leur intérêt supérieur", elle ne peut réellement atteindre son objectif qu'en respectant celle de leurs parents. C'est sur ce terrain d'une citoyenneté partagée que peut, peut-être, se nouer des relations plus fructueuses dans l'intérêt de tous : enfants, parents, et même professionnels." (extrait interview de Régis SECHER, été 2015, magazine de la FNARS)

Régis SECHER*, Docteur en sciences de l'éducation, formateur et conférencier*

15h05 : Animation

Micro - trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

15h10 : Pause

15h25 : Animation

Clinique de Saumery

15h35 : TABLE RONDE : Des pratiques au service des parentalités

Conjuguer protection de l'enfant et promotion de la famille nécessite de tenir liés, la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant et le soutien au système familial.

Écouter les demandes, ouvrir des espaces de décision, diversifier les supports pour retrouver confiance, estime de soi, autant d'actions pour avancer pas à pas dans la résolution collective des difficultés.

Les intervenants partagent leurs expériences, leurs pratiques professionnelles « sur mesure » pour soutenir les compétences des bénéficiaires et co-construire avec les familles les clés du changement.

Mohamed L'HOUSSNI, directeur de l'association Retis, formateur aux conférences familiales en groupe « Family Group Conferences »

Marie-Pierre MALECOT, Service départemental d'Accompagnement Éducatif à la Parentalité, Aidaphi 45

Agnès BELARDAT, Service d'Accueil de Jour Jeunes Enfants Et Parents, Institut départemental de l'enfance et de la famille d'Indre-et-Loire

Cécile DELHOMME, Maison parents - enfants, Sauvegarde 37

Magali ALIX, Service d'Interventions Éducatives en Milieu Ouvert, Sauvegarde 37

16h50 : Animation

Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

17h25 : Annonces GOA

17h30 : Clôture

19h30 : SOIRÉE FESTIVE : Mairie de TOURS

8h30 : Ouverture des portes

9h05 : Position du CNAEMO

Marieke ROMAIN, *Vice-Président et administratrice du CNAEMO*

9h10 : Animation

Micro - trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

9h15 : Pratiques d'ailleurs

Le contexte culturel, les références et modèles familiaux, nécessitent un engagement et une créativité permanente des professionnels pour permettre la rencontre, préalable indispensable à la mise en œuvre du travail éducatif.

Lorsque ce qui fait danger pour les uns est une norme culturelle pour les autres, comment co-construire un accompagnement éducatif ? Comment s'entrecroisent soutien à la parentalité et intérêt de l'enfant ? Lorsque le soutien à la parentalité se fait avec des codes contraints/immuables (violence intra-familiale, inceste, violences sexuelles précoces) là où l'intime n'est pas abordable, alors comment le travail social peut-il s'exercer ? La culture du professionnel peut-elle être perçue autrement qu'en opposition à la culture familiale ?

Le soutien à la parentalité n'est-il pas simplement un long chemin d'humilité ?

Bertrand Hagenmüller, *Réalisateur, sociologue*

10h15 : Remerciement GOA

10h30 : Animation

Micro - trottoir, Service de Prévention Spécialisée du Conseil Départemental d'Indre et Loire

10h35 : La parentalité d'accueil : un regard sur l'accueil de l'enfant confié en Europe

Chaque pays s'inscrit dans un système familial rattaché à des normes, des valeurs et des cultures propres, qui l'orientent vers une politique familiale et une prise en charge des familles et publics vulnérables spécifiques. Des différences majeures mais aussi des similitudes sont alors observables entre les différents dispositifs de protection de l'enfance et des politiques mises en œuvre au sein des pays européens et à l'international.

Nous proposons d'apporter un éclairage sur la question de la protection de l'enfance au niveau européen, de mieux comprendre les dispositifs existants, les orientations choisies, et les enjeux posés en France, Italie, Espagne, Belgique et en Suisse.

Nathalie CHAPON, *Professeur des Universités, Université de Franche-Comté, Laboratoire de Sociologie et Psychologie*

11h35 : Animation

Compagnie "Les trois casquettes"

11h50 : Conclusion des Assises

par les animateurs Stéphane CORBIN et Thibault MARMONT

12h : Clôture des Assises

par Céline MONS, Présidente du CNAEMO

12h20 : Fin des Assises

LES PARTENAIRES DES ASSISES

Harmonie mutuelle
GROUPE VYV
AVANÇONS collectif
www.harmonie-mutuelle.fr/ess

Harmonie Mutuelle, 1re mutuelle santé de France et membre fondateur du Groupe VYV, protège et soutien les employeurs et salariés du secteur de l'économie sociale et solidaire grâce à des solutions d'accompagnement en protection sociale complémentaire proposées par son pôle d'expertise dédié aux acteurs de l'ESS : Harmonie Mutuelle ESS.

De par sa connaissance du secteur acquise aux côtés d'associations, mutuelles, fondations, coopératives, entreprises sociales et de leurs salariés, Harmonie Mutuelle ESS, propose une offre complète de garanties et de services en protection sociale complémentaire adaptée aux enjeux du secteur : prévoyance, santé, épargne retraite et salariale, Santé et qualité de vie au travail, action sociale…

Harmonie Mutuelle ESS protège plus de 800 000 personnes, soit 1 salarié sur 3 du secteur de l'économie sociale et solidaire et plus de 24 000 structures adhérentes. Fortes de l'expérience et de l'engagement de ses équipes dédiées, les solutions d'accompagnement d'Harmonie Mutuelle ESS permettent ainsi aux structures adhérentes d'être actrices de leur protection sociale tout en restant mobilisées sur leur rôle essentiel d'utilité sociale..

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT
www.cnape.fr

CNAPE

Créée en 1948, la CNAPE est une fédération nationale d'associations qui accompagnent et accueillent les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté.

Son action s'inscrit dans le respect de la CIDE et dans le cadre des politiques publiques relatives à l'enfance et à la jeunesse.

Les champs d'intervention de la CNAPE concernent la prévention, la protection de l'enfance, la justice pénale des mineurs, l'enfance et la jeunesse en situation de handicap et de vulnérabilité, la jeunesse confrontée à des difficultés d'insertion. Ils portent également sur l'environnement des enfants et des jeunes qui peut influer sur leur développement et leur bien-être, par exemple, l'accompagnement des familles.

Autonomii
ÉVALUATION
www.autonomii.fr

AUTONOMII

Autonomii, c'est une équipe spécialisée dans les études, l'évaluation et la formation, qui accompagne depuis plus de 15 ans les acteurs qui favorisent l'inclusion et le bien-vivre des personnes, quel que soit leur âge ou leur lieu de vie ou leur situation de de santé.

Organisme autorisé par la Haute Autorité de Santé pour réaliser l'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, Autonomii est dotée d'une expertise reconnue dans le secteur médico-social et d'une équipe d'évaluateurs compétents dans votre domaine.

Notre méthode d'évaluation à la fois pragmatique et conforme aux exigences fixées par la HAS vise à donner du sens à cette démarche d'évaluation, ainsi qu'aux professionnels, en abordant les valeurs de bientraitance, bienveillance, d'éthique et de respect des droits fondamentaux en mettant la personne au centre.

ASH, le média de référence l'action sociale : Toute l'actualité sociale décriptée chaque jour : social, handicap, exclusion, enfance, insertion.
Partenaire éditorial du CNAEMO depuis plus de 9 ans

www.ash.fr

CIThéA
Le Groupement Associatif CIThéA intervient dans la prévention aux familles, la protection de l'enfance et l'insertion des jeunes dans un cadre judiciaire et non judiciaire. Engagé dans l'innovation sociale, il propose des actions éducatives, de médiations, d'accompagnements, de soins, d'expertises et d'évaluations adaptés aux besoins des mineurs comme des familles. Il est doté d'un organisme de formation à destination des professionnels.

www.cithea.org

France Enfance Protégée :
L'État, les Départements et les Associations
au service de la prévention et de la protection de l'enfance

France Enfance Protégée, mis en place le 5 janvier 2023, regroupe en son sein plusieurs acteurs de la protection et prévention de l'enfance : adoption, enfance en danger et accès aux origines personnelles.

Cette maison commune de la protection de l'enfance assure les missions du Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger – numéro 119 (SNATED-119), de l'Agence Française de l'Adoption (AFA), de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE). Également, France Enfance Protégée assure les secrétariats du Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP), du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE) et du Conseil National de l'Adoption (CNA).

Un service aux usagers :
France Enfance Protégée a pour objet d'assurer les missions du 119 pour l'enfance en danger, l'accompagnement des adoptants et le traitement des demandes d'accès aux origines personnelles.

Une ressource pour les professionnels :
France Enfance Protégée est une ressource pour l'ensemble des acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance par la production et le transfert de connaissances et l'animation des réseaux professionnels.

Un appui aux institutions :
France Enfance Protégée est un appui à l'élaboration de la politique publique pour l'État, les Départements et les Associations, ou encore en soutenant l'activité des conseils nationaux de la protection de l'enfance, de l'adoption et de l'accès aux origines.

www.france-enfance-protegee.fr

www.interconsult.fr

Interconsult', Depuis 1983, Interconsult est éditeur de logiciels spécialement conçus pour le secteur Social et Médico-social. Avec plus de 6 000 logiciels installés et plus de 50 000 utilisateurs sur toute la France, Interconsult est un acteur majeur du secteur.
Nos solutions répondent aux besoins spécifiques de ce secteur dans les domaines de :

- La gestion des usagers via

« Le Dossier Unique de l'usager »,

- La gestion de la paie,
- La gestion des ressources humaines,
- La gestion financière.

Interconsult développe l'ensemble des logiciels nécessaires au fonctionnement quotidien des établissements et associations en lien avec le cadre réglementaire du secteur.

www.silao.fr

SILAO : SILAO (l'évolution du logiciel historique Sil'Age) est un logiciel DUI (Dossier Usager Informatisé) collaboratif développé par la société D2L Informatique dont la mission est de créer des outils simples et conviviaux, s'appuyant sur les pratiques des professionnels du secteurs social et médico-social, dans le but de facilité leurs actions quotidiennes (suivi de la prise en charge, dossier administratif de l'usager, suivi éducatif, agenda, dossier médical, communication et mobilité, gestion électronique de documents, facturation aux financeurs et/ou aux usagers...).
SILAO est référencé pour les DSR MS2 PE (protection de l'enfance) et MS1 PA/PH/DOM (personnes en situation de handicap), et est en cours de référencement pour le DSR MS2 PDS (personnes en difficultés spécifiques).

L'équipe SILAO est à vos côtés à tout moment pour répondre à vos questions. Elle cous conseille et vous accompagne à chaque étape de votre projet.

www.directions.fr

Direction[s] est un magazine mensuel dédié aux équipes de direction du secteur social & médico-social. Il analyse l'actualité, propose des conseils opérationnels, des reportages et des réflexions sur les mutations du secteur. Rejoignez une communauté engagée, échangez avec vos pairs et partagez vos expériences pour vous enrichir mutuellement !

Suivez-nous sur les Réseaux Sociaux !

QUI SONT LES PARENTS DE PERCEVAL ?

Avant de commencer, les membres du GOA ont une annonce à vous faire...

			1											1		
		1	2	2	5			2	1		5	2	2			
	2	1	4	1	1	8	1	1	1	1	4	1	1	2		
12	1	1	1	1	1	4	5	4	1	1	1	1	1	1	12	
																1
																2
																3
2	2	1	2	2												
		5	1	5												
1	1	1	1	1										X		
1	1	1	1	1	1		X		X		X		X	X	X	
1	1	7	1	1												
			1	1										X		
		1	1	1	1											
1	3	1	3	1												
1	1	3	1	1												
1	1	3	1	1												
		1	3	1												
			15													

Nonogramme

Armurerie : Gontran a enseigné l'art de l'épée à Fulbert

Ferme : Bertille a soigné les cochons

Château : Cunégonde est devenue servante comme sa mère Frénégonde

Chaudron : Adélaïde est la mère de Théobald

Commencez par l'arc...

_____ est le fils unique d'Adélaïde et Urbain.

Vous connaissez le Mastermind ? OK À déplacer

Gontran est _____.

1. Femme employée comme domestique
2. Je au pluriel
3. Lieu fortifié pour défendre un territoire
4. Pronom personnel féminin
5. Habitation seigneuriale/royale
6. Autrement dit
7. Admis dans l'ordre de la chevalerie
8. Après cinq
9. Éprouve une attirance sexuelle pour le même sexe
10. Pas beaucoup
11. Il est chargé de l'éducation d'un enfant à domicile
12. Employé chargé des chevaux
13. Médicament liquide destiné à être bu
14. Opposé à jument
15. Confiance absolue/Croyance

L =

B =

* Le _____ a confié au _____ qu'il regrettait de ne jamais avoir eu d'enfant.

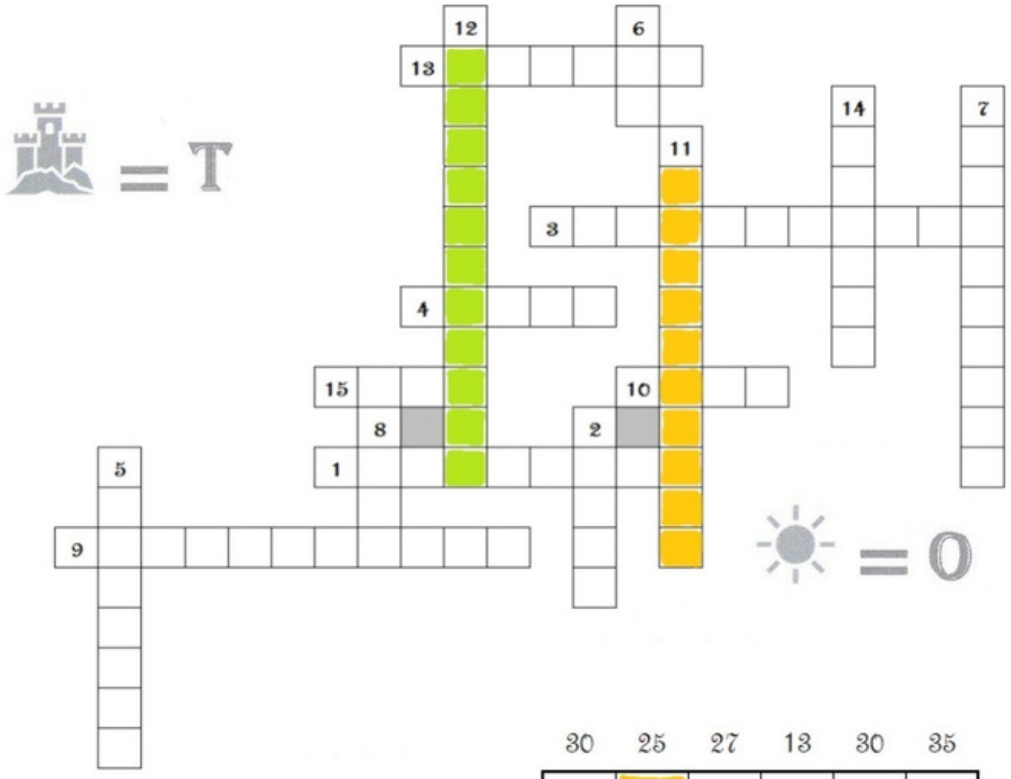

= T

= D

= O

* C'est la sœur de Brunehilde :

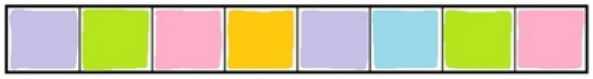

30	25	27	13	30	35	
1		6	2	5	6	32
	1		6	18	11	47
2			4		3	37
20	3	3		2	15	44

* : besoin d'informations extérieures.

Coupon réponse

Nom Prénom: _____

N° tel: _____

Qui sont les parents biologiques de Perceval ? Entourez les bonnes réponses

Gontran Lothaire Théobald Fulbert

Cunégonde Brunehilde Adelaïde

REMERCIEMENTS

Service de Prévention Spécialisée du conseil départemental d'Indre-et-Loire

Service Accueil Familial de Chartres

Djaber, Monsieur Plume et les jeunes des Apprentis d'Auteuil.

LES ASSOCIATIONS PORTEUSES EN LOCAL

Sauvegarde 37
ENFANCE & FAMILLE

APPRENTIS D'AUTEUIL

ACESM
LOIR ET CHER
association des centres éducatifs et de sauvegarde des mineurs et jeunes majeurs

A.D.S.E.A. 28

Aidaphi
AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

GroupeSOS
Jeunesse

NOS PARTENAIRES À NOS CÔTÉS ...

Harmonie mutuelle
GROUPE VYV
AVANÇONS collectif

Direction[s]

VILLE DE TOURS

ASH
Le MAG du travail social

CNAEMO
CARREFOUR NATIONAL DE L'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT

10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 Lille
09 82 35 41 31 - contact@cnaemo.com
www.cnaemo.com